



AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS - GENERAL

Devenir Membre

ENSEMBLE POUR UNE GESTION PERFORMANTE DES FINANCES PUBLIQUES

Faites partie d'une plateforme dédiée à la promotion de la transparence et la bonne gestion des finances publiques en Afrique. Rejoignez le réseau des leaders de la comptabilité publique africaine!

www.aaag.africa | info@aaag.africa

INTRODUCTION

Depuis sa création en 2023 en tant qu'organisme continental regroupant les bureaux du Trésor Public des Pays Africain, l'Association Africaine des Comptables Généraux (AAAG, sigle en Anglais) s'est rapidement imposée comme la principale plateforme africaine pour la promotion des réformes et le renforcement de systèmes de gestion des finances publiques (GFP).

L'AAAG succède à l'Association des comptables généraux d'Afrique orientale et australe (ESAAG), fondée en 1995. Après plus de vingt ans de promotion des réformes de la GFP dans la région, l'évolution de la gouvernance des finances publiques sur le continent a rendu nécessaire la création d'une plateforme plus large et inclusive.

En réponse, l'ESAAG a été restructurée en 2023 pour devenir l'AAAG, ouvrant son adhésion à tous les pays africains et établissant une voix unifiée ainsi qu'un programme de réforme commun pour les Trésors Publics du continent. La Commission de l'Union Africaine a soutenu la transition vers cette Association continentale. L'AAAG est désormais l'organisme continental de référence pour la promotion de la responsabilité, de la transparence et d'une gestion saine des finances publiques.

En mars 2026, l'AAAG regroupait les bureaux des comptables généraux de 24 pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Centre (contre 15 pays membres en 2023), avec un nombre croissant de pays candidats à l'adhésion à travers le continent.

WHY MEMBERSHIP MATTERS

L'Association offre de nombreux avantages aux membres : Être membre de l'AAAG démontre un engagement envers une gestion saine des finances publiques, la collaboration et l'apprentissage, le désir de se tenir au courant des tendances et des technologies émergentes et la volonté de partager son expertise avec d'autres membres à l'échelle nationale et continentale. L'élargissement de la base de membres renforce la capacité de l'AAAG à :

- Porter une voix continentale unifiée sur les réformes de la gestion des finances publiques
- Partager des solutions concrètes et orientées vers l'action
- Accélérer l'apprentissage entre pairs et l'innovation entre les pays membres
- Mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires pour renforcer les systèmes et accélérer les réformes.

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE ET ORIENTATION DE L'AAAG

Le travail de l'AAAG s'aligne sur :

- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine
- Objectifs de développement durable (ODD)
- Les programmes de réforme de la gestion des finances publiques aux niveaux régional et national.

Axes stratégiques (2024-2028)

- Comptabilité et rapports efficaces
- Renforcement des capacités axé sur l'impact
- Partenariats et collaboration
- Renforcement institutionnel

NOS INTERVENTIONS CLÉS

- **Appui technique aux réformes prioritaires:** nous offrons des conseils pratiques aux membres pour adopter les normes IPSAS et passer à la comptabilité d'exercice. Nous aidons aussi à renforcer et intégrer les systèmes de gestion financière, encourageons la numérisation et soutenons les nouveaux domaines comme les rapports financiers liés aux objectifs de développement durable.
- **Développement de biens publics régionaux en matière de réforme :** nous créons et mettons à jour des outils simples, des exemples et des conseils pratiques. Nous proposons aussi des modèles types et des cas concrets par pays pour tous les membres.
- **Échanges entre pairs sur les réformes :** nous mettons en place des communautés de pratique et des outils pour partager les expériences, résoudre les difficultés et comparer les progrès.
- **Renforcement des capacités et apprentissage entre pairs :** l'AAAG propose un programme structuré pour développer les compétences. Ce programme inclut des séminaires en ligne, des ateliers pratiques, une discussion annuelle sur les politiques et un accompagnement adapté à chaque pays. Il aborde les sujets clés et récents de la gestion des finances publiques, comme les normes IPSAS, la comptabilité d'exercice, l'intégration des systèmes d'information budgétaire, la transformation numérique, les rapports sur la durabilité, la préparation aux audits, les contrôles internes et la gestion financière du secteur public.
- **Soutien technique sur place et formation personnalisée :** nous organisons des ateliers, des diagnostics et des missions techniques adaptés aux besoins de chaque membre.
- **Partenariats avec des institutions de formation et des organismes professionnels :** nous facilitons l'accès à des cours sur mesure et proposons des parcours de certification conçus par des organismes reconnus internationalement et par des instituts de finance publique.
- **Référentiel régional de connaissances :** L'AAAG a mis en place une plateforme numérique de connaissances permettant aux membres d'accéder aux outils de l'AAAG, aux notes d'orientation, au matériel de formation et aux études de cas. Ils trouveront également des feuilles de route pour les réformes et des notes d'orientation.

ADHÉSION A L'AAAG

Catégories de membres et conditions d'adhésion

PAYS MEMBRES



L'adhésion est ouverte à tous les pays membres de l'Union Africaine (UA) par l'intermédiaire de leurs bureaux du Trésor public (ou leurs équivalents). Les membres s'engagent à promouvoir une gestion saine des finances publiques, la collaboration, l'apprentissage entre pairs, la responsabilité et la transparence afin de parvenir à un développement durable.

MEMBRES OBSERVATEURS



Membres Observateurs : Les observateurs comprennent des organisations de développement, des communautés économiques régionales (CER), des groupements africains œuvrant en faveur de la gouvernance, de la gestion financière, de la responsabilité et de la transparence, ou toute autre entité similaire soutenant les aspirations de l'Association et dont l'adhésion en tant qu'observateur est approuvée par l'Assemblée générale.

Notre valeur ajoutée

1. Accès à une expertise technique et à des opportunités d'apprentissage

- Recevez un accompagnement personnalisé pour adopter les normes IPSAS et réussir la transition vers la comptabilité d'exercice, afin d'intégrer les meilleures pratiques internationales.
- Recevez des conseils adaptés et un appui technique pour améliorer vos systèmes d'information de gestion financière et la numérisation, tout en renforçant la performance et la transparence.
- Accédez librement à des outils de réforme éprouvés, des modèles opérationnels, des directives techniques à jour et des cadres pour accélérer vos progrès.
- Webinaires et séminaires techniques mensuels gratuits : développez vos compétences avec des experts et découvrez les dernières normes IPSAS, l'intégration des SIGF, les réformes de la comptabilité d'exercice, la durabilité et plus encore.
- Ateliers techniques et formations trimestrielles : nous organisons des sessions sur des sujets d'actualité et transversaux en gestion des finances publiques.
- Conférences annuelles de l'AAAG : ces rencontres de haut niveau offrent des opportunités de réseautage, favorisent l'échange de connaissances et permettent aux participants de gagner un avantage concurrentiel grâce à l'analyse comparative régionale et à la découverte des meilleures pratiques mondiales.
- Participez à des sessions techniques organisées dans votre pays et adaptées à vos besoins, pour garantir un impact concret sur vos processus internes.
- Accédez à des opportunités d'apprentissage enrichissantes et à des cours sur mesure, conçus par des établissements et instituts de formation reconnus à l'international, pour acquérir des compétences pratiques.

2. Outils et cadres pratiques

- Des praticiens du secteur public ont accès aux modèles de directives et manuels comptables pour leur usage.
- Nous proposons aussi des modèles de politiques et de procédures comptables adaptés à chaque pays, un cadre de renforcement des capacités institutionnelles (ICBF) aligné sur le cadre PEFA, ainsi que des analyses des lacunes et des feuilles de route pour cibler les priorités de réforme.

3. Plateformes de connaissances stratégiques

- Accès au Centre d'excellence de l'AAAG: Accès au pôle de connaissances numérique hébergeant des outils, des modèles, des études de cas et des informations sur les réformes.
- Apprentissage entre pairs : interactions facilitées entre les comptables généraux pour partager leurs expériences, leurs innovations et les leçons tirées.
- Exposition aux meilleures pratiques régionales et mondiales.

4. Un positionnement stratégique, de l'influence et l'accès à des opportunités de financement.

- Contribution à l'élaboration des politiques et des normes continentales en matière de gestion des finances publiques
- Visibilité accrue et accès aux partenaires de développement et aux bailleurs de fonds
- Augmentation des opportunités de programmes de réforme soutenus par les bailleurs de fonds

5. Prise de décision

Tous les membres :

- Participent à l'Assemblée Générale de l'Association
- Peuvent siéger au sein des structures de gouvernance et de prise de décision de l'AAAG, y compris le Comité Exécutif et autres Comités
- Contribuer à définir l'orientation stratégique de l'Association
- Influencer et promouvoir les réformes de la gestion des finances publiques sur le continent



PROCESSUS D'ADHÉSION

L'AAAG suit un processus d'adhésion à la fois structuré et flexible. Ce processus s'inspire des meilleures pratiques internationales.

1

DISCUSSIONS INITIAL

- Le gouvernement/ organisme manifeste son intérêt pour l'adhésion au sein de l'AAAG
- Discussions préliminaires avec le Secrétariat de l'AAAG

2

MANIFESTATION FORMELLE D'INTÉRÊT

- Soumission d'une lettre d'intention et d'un formulaire d'adhésion dûment rempli par l'autorité compétente
- Adoption des statuts de l'AAAG. Désignation d'un point focal national. Paiement des frais de membre.

3

ADMISSION OFFICIELLE

- Achèvement des procédures internes.
- Approbation de l'adhésion par le Comité exécutif, puis ratification par l'Assemblée Générale.

4

ADHÉSION À PART ENTIÈRE

- Le pays adhère officiellement à l'AAAG. Il obtient un accès complet aux services et aux plateformes de l'AAAG.
- Soutien technique (identification des domaines prioritaires et soutien technique)



MEMBERSHIP

OUR MEMBER COUNTRIES

CENTRAL AFRICA

Cameroun, Congo (Brazzaville) et Tchad

EASTERN AFRICA

Kenya, Maurice, Rwanda, Somalie, Tanzanie et Ouganda

SOUTHERN AFRICA

Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe

WESTERN AFRICA

Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Nigeria, et Sierra Leone





AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS - GENERAL

Plot 488a, Lake Road – Kabulonga, Lusaka

www.aaag.africa
info@aaag.africa
+260 958120115



AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS GENERAL